

Aide-mémoire retrait du compte de libre passage chez Credit Suisse

Fondation de libre passage 2^e pilier: la prestation de libre passage a été versée chez Credit Suisse lors de l'ouverture d'un compte de libre passage en votre nom.

La Fondation vous fera parvenir prochainement les documents relatifs à l'ouverture d'un compte.

La caisse de pension n'est plus autorisée à retirer la prestation de libre passage lors de l'ouverture de votre compte.

Fondation de libre passage 2^e pilier: si vous souhaitez retirer ou transférer le solde à une nouvelle caisse de pension, veuillez faire le nécessaire en utilisant les documents reçus du Credit Suisse.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser:

Credit Suisse
Fondation de libre passage 2^e pilier
Case postale 4700
8401 Winterthur

Téléphone 0844 000 702
Télécopieur 052 218 90 00